

A l'attention de tous les candidats à l'épreuve facultative d'Arts Plastiques Baccalauréat session 2016

Pour vous aider dans votre préparation, vous pouvez lire les textes officiels parus au Bulletin Officiel (spécial n° 9 du 30/09/2010), à l'adresse suivante : <http://www.education.gouv.fr/cid53325/mene1019677a.html>

PROGRAMME : la question de l'année porte sur la « **Présentation** ». La problématique de la présentation est à traiter en considérant à la fois les opérations techniques et intellectuelles d'élaboration des œuvres et les modalités de leur réalisation et de leur mise en situation ou de leur mise en scène. Elle permet d'ouvrir la réflexion et d'acquérir des connaissances sur :

- l'aspect matériel de la présentation : le support, la nature, les matériaux et le format des œuvres
- tradition, rupture et renouvellements de la présentation : la tradition du cadre et du socle, ses ruptures et renouvellements contemporains ;
- les espaces de présentation de l'œuvre : l'inscription des œuvres dans un espace architectural ou naturel (privé ou public, institutionnel ou non ; pratiques de l'in situ) ;
- le statut de l'œuvre et présentation : le statut de la production ou de l'œuvre, sa reconnaissance artistique et ses éventuelles mises en question (« ready-made » ou création élaborée, caractère pérenne ou éphémère, unité ou éclatement des supports...).

DES QUESTIONS LIMITATIVES sont renouvelées par parution au Bulletin Officiel voir le n°1 du 1^{er} janvier 2015 : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=84906

Pour chacune des trois questions du programme des publications sont parues (ou à paraître) dans la série « Baccalauréat Arts Plastiques », éditées par le **SCEREN CNDP**. Ces livrets fournissent les références de base :

- **Paolo CALIARI**, dit **VERONESE**, fresques de la villa Barbaro à Maser (1560-1561) - Au-delà d'un dialogue entre la peinture et l'architecture, les fresques de la villa Barbaro témoignent de l'ambition de Véronèse d'instaurer une relation entre l'observateur et l'œuvre. Les séquences architecturales (vestibules, escaliers, galeries, passages en enfilade, espaces de réception et de vie, etc.) et le programme iconographique (thèmes mythologiques et religieux riches d'évocations narratives et bucoliques) organisent un vaste espace scénique. Le spectateur est stimulé pour être un observateur, mais il est aussi observé par les protagonistes des représentations. Insertion de l'image dans l'architecture, jeux sur les points de vue et les proportions, surgissements de personnages et ouvertures sur des espaces fictifs, déplacements, expérience temporelle des dispositifs narratifs, sont autant de modalités qui visent à englober le spectateur dans l'œuvre. https://www.reseau-canope.fr/notice/les-fresques-de-la-villa-barbaro-veronese_7389.html

- **Bill VIOLA** (**nouvelle question au programme**) - En appui sur des œuvres de Bill VIOLA, le professeur soutiendra l'investigation de l'entrée de programme portant sur le statut de l'œuvre et présentation. Mondialement reconnu, Bill Viola est aujourd'hui un des artistes majeurs de l'image électronique. Né en 1951, il a grandi à l'ère des premiers développements de l'art vidéo. Dès ses études et ses premiers travaux d'artiste, il privilégiait ce nouveau médium pour en explorer les multiples possibilités artistiques : captations de performances, mises en espace des images et des moniteurs vidéo, exploitation du potentiel plastique, sémantique, symbolique des projections sur de grandes surfaces, etc. Au moyen d'installations intimistes ou monumentales, ses créations interrogent le rapport au temps de l'œuvre et au réalisme des sensations, des émotions et des expériences. Sculptant le temps, bouleversant les perceptions, immergeant le spectateur, Bill Viola propose une relation différente aux images animées. Il en pousse notamment les conventions narratives pour rejoindre parfois l'idée de « tableaux animés ». Il associe le visuel, le sonore et l'espace. Il tire parti des appareils et des technologies (caméras, optiques scientifiques, systèmes numériques, etc.), des formats et des qualités des écrans (miroirs, moniteurs multiples, rétroprojecteurs, etc.). Il joue de divers effets (ralentissements, grossissements, pétrifications, etc.). Nombre de ses créations ouvrent des dialogues entre la modernité du médium digital et un univers d'images s'inscrivant dans l'histoire de l'art.

Le professeur pourra sélectionner des œuvres parmi celles indiquées ci-après, à titre de repères, sans pour autant devoir s'y limiter :

- des bandes vidéo aux écrans plasma : *The Reflecting Pool*, 1977-79 ; *Chott El-Djerid*, 1979 ; *Reverse Television - Portraits of Viewers*, 1983-1984 ; *Deserts*, 1994 ; *Walking on the Edge et The Encounter*, 2012 ; *The Dreamers*, 2013 ;
- sculptures vidéo et installations : *Heaven and Earth*, 1992 ; *The Sleepers*, 1992 ; *The Veiling*, 1995 ; *The Crossing*, 1996 ; *Going Forth By Day*, 2002 ; *The Tristan Project (Fire Woman et Tristan's Ascension)*, 2005 ;
- références aux grands maîtres : *The Sleep of Reason*, 1988 ; *The Greeting*, 1995 ; *The Quintet of the Astonished*, 2000.

-**Œuvre tridimensionnelle et espace public** : **Claes OLDENBURG et Coosje VAN BRUGGEN**, *La bicyclette ensevelie, Parc de la Villette, Paris, 1990*. En prenant ainsi pour modèles des objets de la grande consommation, ces deux artistes inscrivent cette œuvre parmi celles qui caractérisent pleinement le Pop Art. Au-delà de la monumentalité de l'échelle de représentation proposée, cette sculpture a pour particularité de ne pas présenter la vision globale de l'objet, mais de fractionner celle-ci en un jeu de cache-cache qui contraint le spectateur à une reconstruction mentale de l'image. Cette œuvre permet donc d'enrichir la question de la représentation de la banalité dans un dispositif de présentation singulier. <https://www.reseau-canope.fr/notice/la-bicyclette-ensevelie-claes-oldenburg-et-coosje-van-bruggen.html>

NATURE et DEROULEMENT de l'EPREUVE :

D'après le Bulletin Officiel n°14 du 5 avril 2012 :

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59483

- Épreuve orale
- Durée : 30 minutes sans temps de préparation. : 1^{ère} partie de 20 minutes maximum, 2^{ème} partie le temps restant.

L'épreuve se déroule sous la forme d'un entretien en deux temps s'appuyant sur un dossier de travaux réalisés par le candidat, puis sur sa culture artistique acquise dans le domaine des arts plastiques.

• L'entretien de la première partie s'appuie sur le dossier de travaux réalisés et sélectionnés par le candidat (voir ci-dessous). Il permet au candidat de témoigner de ses projets et de ses démarches. **Sont évalués : le dossier lui-même (sur 12 points), l'oral (sur 4 points)**

• La seconde partie de l'entretien porte les **connaissances et la culture artistique du candidat**. Il prend appui sur des documents apportés par le jury, en lien avec le programme de terminale (la présentation et les trois œuvres des questions limitatives). **Cette seconde partie est évaluée sur 4 points.**

En présentant cette option, il s'agit de faire état d'une production plastique personnelle authentique, montrant des techniques différentes, mais présentées selon des normes communes autour de connaissances cernées par un programme.

FORMAT et PRESENTATION du DOSSIER de TRAVAUX (noté sur 12 points)

Nombre : 3 travaux minimum, 6 au maximum

Présenté dans un carton à dessin n'excédant pas le format raisin (50 x 65 cm) et de 5 cm d'épaisseur maximum, le dossier est accompagné de **la liste des travaux et d'une fiche pédagogique, établie et visée par le professeur, signée par le chef d'établissement**. Cette fiche pédagogique professeur doit permettre d'éclaircir la situation de cours selon le document mis en annexe.

Conformité des travaux : Chacune porte au dos, le nom du candidat, le rappel « option facultative » le cachet de l'établissement authentifié par la signature du responsable de la préparation.

Répartition des travaux : Le dossier comprend des **productions plastiques réalisées au cours de l'année de Terminale en relation directe avec les questions du programme** de l'option facultative. Au moins deux de ces travaux sont obligatoirement bidimensionnels et sur support physique. Le candidat a recours à la photographie ou à la vidéo pour rendre compte des travaux qui ont été réalisés dans l'espace (volumes, installations, événements). Les travaux sous forme numérique sont réunis dans un dossier numérique dont la durée de visionnage n'excède pas 5 minutes. Au total, le dossier comporte **trois à six planches**. Dans un souci de clarté, les feuilles numérotées et signées correspondront aux numéros de la liste des travaux.

Des photographies peuvent très bien rendre compte des hauts reliefs et panneaux multiples. Ce respect de format indispensable au bon déroulement et à l'équité, permet de mieux gérer le transport des cartons, le passage des épreuves et le stockage des dossiers dans les centres pour les jurys. L'authentification par signatures et cachet de l'établissement est un point important et un moment incontournable permettant d'évacuer toute fraude.

Les candidats individuels n'ont pas à fournir de fiche pédagogique pour présenter cette épreuve.

Ils n'ont pas à renvoyer de fiche sur le courriel de l'inspection pédagogique (cette étape est réservée aux professeurs).

Vous pourrez retrouver quelques conseils pratiques sur le site académique de Nice :

<http://www.ac-nice.fr/arts/indexpedag.htm>